

RAPPORT N° 92/2-03
au Conseil Municipal

OBJET

AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES
POUR LA CONSTRUCTION D'UN PREAU
ET LA REFECTION DES SANITAIRES
DE L'ECOLE MATERNELLE DE SAINT-FRANCOIS 7EME

La Municipalité a prévu au programme d'investissement de 1992 la construction d'un préau et la réfection des sanitaires de l'Ecole Maternelle de Saint-François 7ème.

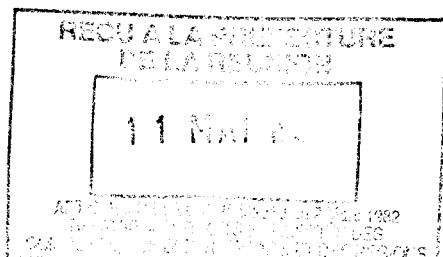
Le coût des travaux est estimé à 400 000 F.

Les crédits nécessaires sont prévus au Chapitre 903 - Article 232 du Budget de 1992.

Je vous demande :

- d'approuver ce projet ;
- de m'autoriser à lancer un appel d'offres et à passer un marché avec l'entreprise retenue par la Commission chargée de l'ouverture des plis ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché négocié.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



DELIBERATION N° 92/2-03
du Conseil Municipal
en séance du samedi 25 avril 1992

OBJET

AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES
POUR LA CONSTRUCTION D'UN PREAU
ET LA REFECTION DES SANITAIRES
DE L'ECOLE MATERNELLE DE SAINT-FRANCOIS 7EME

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur le RAPPORT N° 92/2-03 du Maire ;

Vu le rapport de Edith NALEM, Conseillère Municipale, Adjointe Spéciale de Saint-François, présenté au nom des Commissions Ecoles, et Travaux et Appels d'Offres ;

Sur l'avis favorable de la Commission Finances ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve le projet de construction d'un préau et de réfection des sanitaires à l'Ecole Maternelle de Saint-François 7ème, pour un coût estimé à 400 000 F (crédits prévus au Chapitre 903 - Article 232 du Budget de 1992).

ARTICLE 2

Autorise le Maire à lancer un appel d'offres, à passer un marché avec l'entreprise retenue par la Commission chargée de l'ouverture des plis ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché négocié.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 30 AVR. 1992

